N° 1
Naissance de
Lejeune
Paul Alexandre
Légitime
12 Janvier 1887

L'an mil huit cent quatre vingt sept le treizième jour du mois de Janvier à midi, pardevant nous sauvage Jules maire et officier de l'état civil de la Commune de Branges Canton d'Oulchy le Château arrondissement de Soissons département de l'Aisne. — A Comparu Lejeune Alexandre agé de trente et un ans manouvrier domicilié au dit Branges, lequel nous a présenté un enfant du sexe Masculin né à Branges le douze du même mois à sept heures du matin de lui déclarant et de Ban. claire agée de vingt quatre ans manouvrière son épouse. en sa demeure auquel enfant il a été donné les prénoms de Paul Alexandre. Le présent acte a été rédigé en présence de Lejeune Emile Isidore agé de vingt neuf ans — manouvrier et de Pétel Louis Henri agé de trente trois ans manouvrier tous deux domiciliés en cette Commune, le premier oncle paternel de cet enfant et le second oncle maternel. et ont les témoins et le Comparant signé avec nous le présent acte après lecture faite

Signé Lejeune E. Lejeune. Pétel Sauvage